

Rouen, le 20 janvier 2016

L'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

A

Mesdames et Messieurs les directeurs des
écoles implantées dans le périmètre du
P.P.I. des C.N.P.E. de Paluel et Penly.
-S/c de Madame l'Inspectrice de l'Éducation
Nationale
Circonscription : Eu
-S/c de Madame l'Inspectrice de l'Éducation
Nationale
Circonscription : Fécamp
-S/c de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation
Nationale
Circonscription : Dieppe-Est
-S/c de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation
Nationale
Circonscription : Saint-Valéry en Caux.

DSDEN **Objet :** campagne 2016 de distribution d'iode autour des C.N.P.E. de Paluel et de Penly.

Service de promotion de la
santé en faveur des élèves

Dossier suivi par
Dr Catherine GOUBAULT
Téléphone
02 32 08 97 73
Fax
02 32 08 97 85
Mél.
sante76@ac-rouen.fr

La prochaine campagne de distribution d'iode stable autour des centrales nucléaires E.D.F. est lancée publiquement en janvier 2016. Il s'agira de la cinquième distribution de ce type, la précédente ayant eu lieu en 2009 – 2010. Elle permettra de remplacer les comprimés d'iode arrivant à péremption en février 2016.

E.D.F., en tant qu'exploitant des centrales, est responsable de la sûreté de ses installations et doit en assurer le bon fonctionnement. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (A.S.N.), pour sa part, contrôle le respect de la réglementation par l'exploitant et procède à des inspections régulières. Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, le devoir des pouvoirs publics est néanmoins d'anticiper une telle éventualité.

Division de l'Organisation
Scolaire

Dossier suivi par
Frédéric LECOQ
Téléphone
02 32 08 99 68
Fax
02 32 08 99 71
Mél.
acmo76@ac-rouen.fr

Si un accident survenait, des actions de protection seraient décidées par Madame la Préfète de Seine-Maritime, agissant en qualité de directrice des opérations de secours (D.O.S.). Si de l'iode radioactif était rejeté dans l'environnement, l'ingestion de comprimés d'iode stable serait alors un des moyens simples et efficaces de protéger la thyroïde des personnes présentes dans votre école.

En cas d'accident nucléaire et de rejets d'iode radioactif, les jeunes doivent être les premiers bénéficiaires des comprimés d'iode car leur thyroïde est plus sensible que celle des adultes. Les établissements scolaires implantés dans un rayon de 10 kilomètres autour des centrales nucléaires sont directement concernés.

Dans le cadre de la sécurité des élèves et des personnels qui fréquentent un établissement scolaire, il est donc nécessaire que le directeur d'école aille retirer, dès à présent, des stocks de comprimés (suivant la méthode ci-dessous pour déterminer le nombre de boîtes de comprimés d'iode en fonction des effectifs).

Méthode de calcul du nombre de boîtes de comprimés d'iode nécessaire :

Vous devez disposer d'un nombre suffisant de comprimés pour permettre une prise d'iode stable pour vos personnels et par le public que vous êtes susceptible de recevoir.

Boîte de 10 comprimés d'iode stable dosés à 65 mg :

2 comprimés pour les adultes – y compris les femmes enceintes – et les jeunes de plus de 12 ans (soit une boîte pour 5 personnes).

1 comprimé pour les enfants de 3 à 12 ans (soit une boîte pour 10 enfants de cette tranche d'âge).

1 demi-comprimé pour les enfants de 1 mois à 3 ans (soit une boîte pour 20 enfants de cette tranche d'âge).

1 quart de comprimé pour les bébés jusqu'à 1 mois (soit une boîte pour 40 nourrissons).

UN BON DE RETRAIT VOUS PARVIENDRA DANS LES PREMIERS JOURS DU MOIS DE FEVRIER 2016.

Il convient de prendre rendez-vous chez le pharmacien. Avec ce courrier, les comprimés d'iode nécessaire vous seront remis gratuitement. Le pharmacien constitue la personne ressource pour les informations relatives à la prise de ce médicament. Il peut également prendre les anciens stocks d'iode.

Un dépliant, joint à ce courrier, permet de connaître les six réflexes de protection en cas d'accident nucléaire. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.distribution-iode.com.

Cette campagne vise à la fois à inciter les riverains d'une centrale nucléaire à retirer leurs comprimés d'iode, et à développer dans l'ensemble de la population, une culture de la radioprotection. Je vous invite à saisir cette occasion pour sensibiliser les élèves fréquentant votre école à ce sujet.

Je vous remercie de votre collaboration.

Avec de votre attention,

Pour l'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique des Services de
l'Education Nationale
par délégation
le Secrétaire Général.



Frédéric MULLER.

ALERTE NUCLÉAIRE je sais quoi faire !

ALERTE NUCLÉAIRE je sais quoi faire !

ALERTE NUCLÉAIRE je sais quoi faire !

3 - Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école.

Ne saisissez pas les réseaux de communication. Ils sont nécessaires à l'organisation des secours et à la transmission d'informations.

3 - Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école.

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone.

3 - Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école.

Revenez à l'école, vos enfants sont protégés par les enseignants.

1 - Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment.

Rejoignez sans délai un bâtiment en dur. Si vous êtes déjà dans un bâtiment, isolez-vous de l'extérieur : fermez portes et fenêtres et coupez la ventilation. Les enfants sont à l'écue au moment de l'alerte. Ils seront mis à l'abri par les enseignants.

1 - Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment.

Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment.

1 - Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment.

La dose d'iode stable doit être prise uniquement et immédiatement à la demande du préfet (suivez la posologie, voir page Intérieurs).

2 - Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment.

Respectez les consignes de protection des pavillons publics (école, centre de loisirs, etc.), la télévision (eau, France Info, etc.), la télévision (eau, France Info, etc.), le site internet de votre préfet. Restez sous abri, en amont, d'une radio à pile et de piles de rechange.

2 - Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment.

Je ne lis ni médias ni Internet.

2 - Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment.

Munissez-vous du kit d'urgence, des yeux seront protégés au préalable : il est important de protéger vos yeux, vos vêtements, de la nourriture et de la boisson. Lors de l'évacuation, respectez les consignes de circulation.

4 - Je limite mes communications téléphoniques.

Je limite mes communications téléphoniques.

4 - Je limite mes communications téléphoniques.

Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction.

4 - Je limite mes communications téléphoniques.

Je me prépare à une éventuelle évacuation.

6 - Je me prépare à une éventuelle évacuation.

Respectez les consignes de protection des pavillons publics (école, centre de loisirs, etc.), la télévision (eau, France Info, etc.), le site internet de votre préfet. Restez sous abri, en amont, d'une radio à pile et de piles de rechange.

6 - Je me prépare à une éventuelle évacuation.

Je me prépare à une éventuelle évacuation.

6 - Je me prépare à une éventuelle évacuation.

En savoir plus sur la préparation du kit d'urgence et le plan familial de mise en sûreté : www.risques.gouv.fr et le site internet de votre préfecture.

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

1 - Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment.

2 - Je ne lis ni médias ni Internet.

3 - Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école.

4 - Je limite mes communications téléphoniques.

5 - Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction.

6 - Je me prépare à une éventuelle évacuation.

LES ACTEURS DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE

EDF est le premier responsable de la sûreté de ses centrales nucléaires. De la conception à l'exploitation de ses centrales, EDF met en œuvre toutes les dispositions techniques, humaines et organisationnelles pour prévenir les accidents et ainsi protéger la population et l'environnement.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Autorité administrative indépendante, assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens. L'ASN s'appuie sur l'expertise de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Le préfet est le directeur des opérations de secours. En cas de crise nucléaire, il décide, dans le cadre du Plan particulier d'intervention (PPI), des actions de protection de la population (mise à l'abri, évacuation, ingestion de comprimés d'iode, interdictions alimentaires).

Le maire est le premier responsable de la sécurité civile dans sa commune. En cas de crise nucléaire, il agit sous la direction du préfet.

Les commissions locales d'information (CLI) sont des assemblées pluralistes qui ont une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Une CLI est établie auprès de chaque centrale nucléaire.

ALERTE PAR AUTOMATE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

En cas d'alerte nucléaire, les appels téléphoniques sont automatiquement redirigés vers un numéro d'urgence dédié à l'alerte nucléaire. Il est important de connaître ce numéro afin de pouvoir appeler en toute sérénité en cas de besoin.

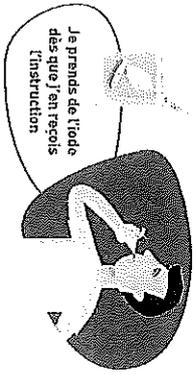
LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE C'EST ÉGALEMENT VOTRE SÛRETÉ

La sûreté nucléaire est une préoccupation de tous. Elle concerne chaque citoyen. C'est pourquoi il est important de connaître les consignes de protection et de savoir quoi faire en cas d'alerte nucléaire.

La sûreté nucléaire est une préoccupation de tous. Elle concerne chaque citoyen. C'est pourquoi il est important de connaître les consignes de protection et de savoir quoi faire en cas d'alerte nucléaire.

La sûreté nucléaire est une préoccupation de tous. Elle concerne chaque citoyen. C'est pourquoi il est important de connaître les consignes de protection et de savoir quoi faire en cas d'alerte nucléaire.

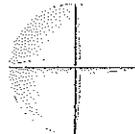
alerte nucléaire je sais quoi faire !



POURQUOI des comprimés d'iode ?

Le principe de l'iodostable est un composé de potassium - efficace contre la thyroïde - dans lequel les comprimés sont plus facilement absorbés par l'organisme. Ils sont donc recommandés en cas d'accident nucléaire.

Du fait de leur principe, les comprimés d'iodostable ont une efficacité maximale. Le risque d'accident ne doit pas être négligé, même si c'est très peu probable.



QU'EST-CE QUE L'IODE ?

L'iode est un élément chimique naturel, indispensable au fonctionnement de la thyroïde. On le trouve dans l'eau et les aliments que nous consommons (goûsson, viande, pain, lait, etc.). En cas d'accident, le iode pur venant à l'intérieur du récipient peut être rejeté dans l'environnement.

Il agit à l'ode radioactif. Les comprimés d'iode sont des médicaments faiblement actifs avec de l'iode comparable à celui qui se trouve dans la nature et dans l'iodostable.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Il est impératif de conserver les comprimés d'iode :

- dans l'emballage d'origine,
- de les ranger dans un endroit accessible et facile à manipuler, par exemple dans votre sac à dos.

- à une température ne dépassant pas 35°C et à l'abri de l'humidité.

- lors de parties de enfants.

Ces comprimés d'iode sont destinés à être utilisés dans des circonstances exceptionnelles. Ils ne doivent être pris qu'à la demande du médecin.

LE RISQUE THYROÏDE limite efficacement

Comment un comprimé d'iode protège-t-il la thyroïde de l'iode radioactif ?

Raspilé ou noyé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut ainsi augmenter le risque de cancer de cet organe, surtout chez les jeunes.

Prendre la dose d'iode stable avant les jets d'iode radioactif protège efficacement la thyroïde en la saturant et en empêchant l'iode radioactif de s'y concentrer.

La thyroïde est alors préservée.

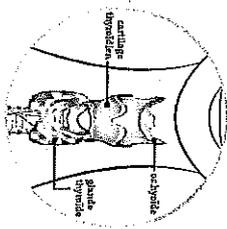
QUAND DOIT-ON PRENDRE UN COMPRIMÉ D'IODE ?

L'iode stable doit être pris uniquement et immédiatement à la demande du préfet.

Son message sera diffusé à la radio (France Bleu), France Info, etc., la télévision (France Télévisions) et sur le site internet de votre préfecture.



LA THYROÏDE : une petite glande juste essentielle !

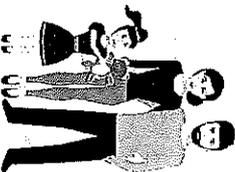


La thyroïde est une petite glande (environ 5 cm chez l'adulte) située sur le devant du cou. La thyroïde fabrique des hormones qui jouent un rôle essentiel chez l'humain : croissance, développement intellectuel.

Elle a un rôle particulièrement important chez l'enfant, et ce, dès la vie intra-utérine. Quel que soit l'âge, ces hormones contrôlent le fonctionnement de l'organisme.

Des comprimés d'iode POUR QUI ?

L'ensemble de la population peut être appelé à prendre de l'iode stable. Les femmes enceintes et les jeunes de moins de 18 ans doivent être protégés en priorité car la thyroïde des fœtus et des jeunes est plus sensible que celle des adultes.



POSOLOGIE

- Personnes de plus de 12 ans
- 2 comprimés à dissoudre dans une boisson (eau, lait)
- Enfant de 3 à 12 ans
- 1 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)
- Enfant de 1 mois à 3 ans
- 1/2 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)
- Enfant jusqu'à 1 mois
- 1/4 de comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)

Les contre-indications de la prise d'iode stable

Les maladies thyroïdiennes présentes ou passées (les goitres compensés) ; les hypersensibilités connues à l'iode ; les surnutriments hyperthyroïdiens ; les vascularites avec type complémenté.

Dans ces situations, il est nécessaire de se renseigner auprès de son médecin traitant. La grossesse et l'allaitement ne sont pas des contre-indications.